

siastiques, le comte d'Hooghstraeten (1) en a fait saisir vingt, et pendre immédiatement six : ce qui a répandu la crainte parmi les autres. La duchesse a écrit au magistrat, pour qu'il soit fait justice de ceux-ci. — Le comte d'Egmont est retourné à sa maison de Sotteghem, à cause du malheur arrivé à son fils aîné, qu'un de ses pages a blessé à l'œil, avec un arc, d'une manière dangereuse : dans le même temps, une partie de son château de Gaesbeck a été détruite par un incendie.....

Liasse 531.

495. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 novembre 1566.* Elle lui annonce l'envoi d'une lettre en chiffre (celle du 18 novembre) qu'elle n'a point écrite de main propre, dit-elle, à cause de l'importance de l'objet dont elle traite et du secret qu'il exige. — Elle supplie le Roi de vouloir enfin prendre une décision à l'égard de ce qui la concerne personnellement, puisqu'il y a déjà dix mois qu'elle a commencé à l'entretenir de ces affaires, et qu'il y en a déjà six qu'elle lui a envoyé Fabio Lembo, pour les terminer.

Liasse 530.

» comm' ilz ont fait, mais de tuer généralement tous prestres, gens d'église, tant religieux
 » que aultres : ce qu'ilz estoient d'intention d'exécuter, dez le lendemain des Pasques der-
 » nières, comme il sauroit bien monstret et vérifier; cognoissant la bonté et mansuétude de
 » Vostre Majesté, mais craignoit son conseil, qui ne luy veult du bien; mesmement disoit que,
 » si Vostre Majesté venoit par force, il ne savoit s'il l'attenderoit. Sur lequel propos répliqua
 » derechief ledict d'Assonleville : que ledict seigneur prince se devoit entièrement faire quitte
 » de tous ces pensemens, et que, aiant sa conscience bonne, il devoit estre du tout asseuré
 » vers ung prince bon et justicier, de sorte que nul ne luy pourroit mesfaire. Et, sur ceste
 » matière, passarent encoires divers propos entre eulx.

» Pour la fin du propos, ledict prince offrit, avec bon visaige, de continuer tousjours le ser-
 » vice qu'il devoit à Vostre Majesté, et d'obéyr à ce que luy commanderois au nom d'icelle,
 » nonobstant les envieux et tous faulx rapportz que plusieurs faisoient de luy à Vostre Ma-
 » jesté, et les sinistres opinions que diverses personnes avoient de luy. »

(1) Le comte d'Hooghstraeten avait été envoyé à Anvers par la duchesse, pour y suppléer le prince d'Orange, qui devait se rendre dans son gouvernement de Hollande. Il était arrivé en cette ville le 10 octobre, et y avait été installé le 11. La sédition dont parle la gouvernante eut lieu le 17 octobre. Voyez la *Défense de messire Antoine de Lalain*, etc., publiée par la société des Bibliophiles de Mons, p. xviii-xix, 100, 101 et 105.

496. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 17 novembre 1566.* Elle accuse la réception de la lettre du Roi, en date du 5 novembre (1), et exprime la satisfaction d'apprendre qu'il fait ses préparatifs pour venir aux Pays-Bas : ce qui ne saurait avoir lieu trop tôt. — Elle ne fera pas usage des lettres de l'Empereur, dans lesquelles il propose les moyens de pacifier le pays, et qu'il ne peut avoir écrites que par suite d'informations inexactes : car l'adoption de ces moyens porterait atteinte à la dignité du Roi. — Avant d'avoir reçu à cet égard l'ordre de S. M., elle était déjà déterminée à ne pas communiquer lesdites lettres, sans connaître ses intentions. — Elle sollicite un secours d'argent, dont l'urgence est telle, qu'un plus long retard perdrait tout. (*Ital.*)

Liasse 530.

497. *Lettre de Tomás Armenteros à Antonio Perez, écrite de Bruxelles, le 17 novembre 1566.* Le peu d'assistance et de pouvoir qu'a Madame, pour remédier à tant de maux, est cause qu'elle met toute son espérance dans la prompte venue du Roi. — Elle a besoin de l'assurance que S. M. lui a donnée, pour supporter les fatigues et les travaux qui lui surviennent chaque jour, mais surtout les irrévérences, sacrilèges et rébellions qui se commettent contre Dieu et le Roi. — « Enhardi par l'exemple du comte de Culembourg, qui donna le saint sacrement à manger à son perroquet, un curé, son voisin, qui était un démon caché (2) jusqu'à ce moment, prit l'hostie consacrée d'une autre église, et, pour montrer le miracle qu'elle ferait (3), il la fit rôtir (4) : alors, appelant quelques-unes de ses connaissances, il leur dit : « Vous voyez que le Dieu de pain, et sur lequel on vous a tant prêché, n'a ni chair, ni sang, qu'il n'est rien (5) ; » et il sortit, pour prêcher sur cette matière ceux qui voulurent l'entendre. » La même chose fit un autre curé, son voisin, et cela sous l'égide du comte de Culembourg. — « Ce qu'il y a de bon, c'est que le comte de Hornes a voulu l'excuser auprès de moi,

(1) Il s'agit vraisemblablement d'une lettre en français, expédiée par la voie de la secrétairerie des Pays-Bas.

(2) *Que hera demonio encubierto.*

(3) *En prueba de milagro que haria.*

(4) *Asar en un asador.*

(5) *Veys que el Dios de pan, de que tanto os an predicado, no tiene ni carne ni sangre, ni es nada.*

disant que c'est un fou, et qu'il n'est pas juste que, pour un mauvais, beaucoup de bons souffrent, comme s'il était lui-même un grand zéléteur de la foi, et s'il n'en avait pas fait à Weert tout autant, aux dérisions près! — Il y a huit jours, quelques sectaires sortirent de Malines; passant par un village où se célébrait la messe, au moment où le curé élevait le saint sacrement, ils lui crièrent de prendre garde que son Dieu ne lui tombât des mains, et ne lui fit quelque mal. Quand il rompit l'hostie, ils lui demandèrent, avec les mêmes cris, pourquoi il dépeçait son Dieu, et enfin, quand il la porta à sa bouche, ils firent entendre les cris de *le roi boit! le roi boit!* Madame ayant donné sur cela des ordres à ceux de Malines, ils ont pris un individu qui, dans les sacrilèges passés, avait été à la tête des séditeux, et qui les excitait encore, et ils l'ont fait pendre le lendemain. Ils en ont pris un autre, qu'ils ont promis de faire pendre aussi, après qu'il aura été examiné. — Ces démonstrations, et quelques autres mesures énergiques, ont un peu amélioré les affaires : elles ont fortifié les bons; elles doivent donner à réfléchir à Orange et à Egmont. — Ce dernier est revenu à Bruxelles avec sa femme et sa maison : Armenteros croit qu'il l'a fait, afin de tenir le prince d'Orange et le comte de Hornes au courant de ce qui se passe. — Madame lui dit, l'autre jour, au conseil : « Plût à Dieu que, dans le » principe, vous eussiez montré les dents aux désobéissants et aux mauvais! » les choses n'en seraient pas où elles sont! » Il ne sut que répondre, et ce fut le président qui le tira d'affaire, en disant à Madame : « Si nous avions montré les dents nous-mêmes, les autres les auraient montrées aussi. »

Liasse 531.

498. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 novembre 1566. (En chiffre.)* Elle insiste sur la nécessité de la prompte arrivée du Roi, laquelle, au dire de tous les bien-pensants, ne peut être différée jusqu'après l'hiver sans un imminent péril. — Quant à l'assemblée des états, la duchesse se conformera en tout point aux intentions du Roi, et, dans le cas où ils se réuniraient sans son autorisation, après avoir tout tenté pour s'y opposer, elle ferait usage des lettres qui lui ont été envoyées, et qu'elle garde avec tout le secret possible. — Sur ce que le Roi trouve qu'il se dépense trop d'argent pour les troupes données aux gouverneurs des provinces, elle lui fait remarquer que la seule dépense regrettable est celle que nécessite l'entretien des garnisons de Flandre et d'Artois, sous les ordres du comte d'Egmont, et des 200 arquebu-

siers donnés au prince d'Orange, pour lui servir de garde : car ces troupes pourraient être employées plus utilement de toute autre manière; mais il a bien fallu les accorder, pour ne pas montrer une défiance trop ouverte de ces deux seigneurs. — En ce qui touche les frais qu'a entraînés la formation d'un corps de 600 hommes d'infanterie, destiné à la garde de Bruxelles, de cent arquebussiers, de vingt-cinq archers, outre les vingt-cinq que la duchesse paye sur son traitement, et de cinquante haliebardiens, pour la garde de sa personne et du palais, ces dépenses sont justifiées par l'utilité qu'on en retire pour la tranquillité et le maintien de l'ordre dans Bruxelles. — Les quatre compagnies formées par Mansfelt dans le Luxembourg sont aussi d'une grande utilité. La duchesse en a envoyé deux à Lierre, par mesure de précaution contre tout ce qu'on pourrait tenter à Anvers; et les sectaires s'en trouvent fort désappointés. — L'utilité des compagnies entretenues à Lille, au château de Tournay, et surtout à Mons, est également évidente : la duchesse se réserve toujours cette dernière place, comme la plus propre à la recevoir, à la dernière extrémité, elle et tous ceux qui sont restés fidèles, dans le pays, à Dieu et au Roi. — Maestricht n'a les mêmes avantages de position ni de force. Cette ville s'est du reste mise en état de rébellion, en refusant la garnison qu'y envoya l'évêque de Liège (1), et en faisant un traité avec les sectaires, comme le Roi le verra par les lettres en français (2). — La duchesse fera pourtant en sorte de maintenir Maestricht sous l'obéissance du Roi, vu que les catholiques y sont plus nombreux que les sectaires; mais il convient, pour cela, de secourir les premiers. — La garnison envoyée à Mons y est entrée fort à propos, pour neutraliser les effets du traité qu'y avaient fait les sectaires, comme l'a écrit Noircarmes, traité qui, en mettant la ville entre leurs mains, aurait entraîné la ruine totale de ces provinces. — Malgré tout le désir qu'a la duchesse d'éviter et de réduire les dépenses, elle se voit encore à la veille de devoir former douze nouvelles compagnies, pour les employer contre certaines tentatives dont le pays est menacé. — Nécessité de renouveler le *wartgelt* aux gens de guerre allemands. — La duchesse a déjà donné des ordres pour ménager adroitement une ligue entre les villes restées

(1) Voyez, sur ce point, la correspondance de Gérard de Groesbeck, évêque de Liège, avec la duchesse de Parme, que j'ai publiée dans les *Analectes belgiques*, p. 174-206 et 206-293.

(2) Il y a trois lettres en français, du 18 novembre, dont aucune n'a été publiée.

fidèles et catholiques; mais elle ne s'est encore déterminée à faire arriver ni cavalerie ni infanterie allemande, pour ne pas donner prétexte aux confédérés et sectaires de mettre, de leur côté, leurs troupes en mouvement; et elle tâche de ne se servir que des gens du pays, jusqu'à la venue du Roi. — Pour ce qui est de rappeler Hornes et Hoogstraeten de Tournay et de Malines, au cas qu'ils ne fassent pas leur devoir, le premier s'est déjà retiré chez lui, trouvant que tout va de mal en pis, et se plaignant de ce que le Roi ne lui a pas accordé la mercède qu'il sollicitait, en récompense de ses services. — La duchesse pense que le Roi voudra bien pardonner le langage inconvenant que ce seigneur a tenu en plein conseil d'État, en considération de l'humeur qu'il lui connaît (1). — Hoogstraeten est toujours à Anvers (2), et a des rapports fréquents avec le prince d'Orange, le comte d'Egmont et les autres; la duchesse tâchera de l'en retirer, et de se conformer en cela aux intentions du Roi, bien que la chose soit difficile. — Elle attend que les nouvelles enseignes soient mises sur pied, pour faire investir Valenciennes. — Elle n'a encore pu rien découvrir en Zélande, concernant ceux qui devaient envoyer à Séville des prédicants et des livres hérétiques, quoiqu'on lui dise de toutes parts que c'est déjà fait; mais on pourra

(1) Dans une de ses lettres en français, du 18 novembre, ci-dessus citées, la duchesse écrivait au Roi : « Le conte de Hornes m'a fait son rapport; et, se démontrant fort altéré que je ne avois » eu (comme il disoit) tout contentement de sa négociation à Tournay, laquelle il avoit trouvé » fort fâcheuse et dangereuse, je luy diz mes raisons au contraire. Et, après avoir esté au- » cuns jours au conseil, depuis son retour, aussi esté présent à la dernière résolution des » affaires de ladicte ville, s'est premièrement plaint à moy à part, et depuis en présence de » ceulx du conseil, de n'avoir nulle response de Vostre Majesté sur tant de lettres qu'il luy » avoit escript; mesmes, que son frère, le seigneur de Montigny, luy mandoit assez que icelle » n'avoit contentement de son besoigné en ladicte ville, où il auroit eu de la payne beaucoup, » et qu'il véoit les affaires du pays entièrement perduz, et qu'il n'avoit plus de moyen de » servir, à cause que Vostre Majesté ne luy faisoit nulle mercède ny récompense, aiant vendu » et engagé tout le bien qu'il avoit sous l'obéissance de Vostre Majesté, après avoir déclaré » qu'il n'avoit nul mescontentement de moy, il se retiroit en sa maison, en délibération de » non retourner qu'il n'ait lettres de Vostre Majesté. Et, nonobstant les diverses instances que » je luy ay fait au contraire, le priant de demeurer, s'en est néanmoins party assez malcon- » tent, comm' il donnoit à entendre, et selon que Vostre Majesté pourra avoir veu par ses » lettres. »

(2) Voyez ci-dessus, p. 479.

mieux s'assurer de cela en Espagne même. — Envoi des pièces demandées par le Roi, au sujet des prétentions de Mansfelt : la duchesse continue de louer grandement son zèle et ses services. Chaque jour il représente au comte d'Egmont que les procédés dont lui, le prince d'Orange, et le comte de Hornes ont usé envers le Roi, ne sont pas de ceux qui conviennent entre le souverain et ses vassaux. Aussi tous lui en veulent-ils beaucoup, et il s'en est peu fallu que, tant avec le comte d'Egmont qu'avec le comte de Hornes, avant le départ de celui-ci, il n'en vint à des paroles fort vives. — Noircarmes est venu donner avis à la duchesse que Valenciennes et Tournay avaient projeté d'envoyer chacune à Mons quatre mille hommes, qui, avec l'assistance des sectaires de cette dernière ville, devaient s'en emparer : la duchesse a fait dresser un écrit, en forme juridique, par le gentilhomme qui a dénoncé la chose, afin de pouvoir s'en servir en temps opportun. Elle aura soin de l'envoyer au Roi. — Noircarmes a dit aussi à la duchesse que Boxtel, son parent, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du prince d'Orange, était venu le trouver à Cambrai, pour l'engager à se tenir sur ses gardes contre les insultes des gueux : à ce propos, Boxtel lui a déclaré qu'il avait promis au prince d'Orange de marcher et de porter les armes avec lui contre qui que ce fût, et même contre le Roi. — La duchesse a encore appris de Noircarmes que le comte Louis est allé en Allemagne, et que d'Esquerdes, sur les représentations que lui faisait sa mère pour qu'il se retirât de la ligue, lui avait répondu qu'ils étaient parfaitement garantis, ayant avec eux le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes et d'Hooghstraeten, et que, du moment où le Roi mettrait le pied sur son navire, ils tueraient tous les prêtres et religieux et les serviteurs de S. M. — Noircarmes voulait que la duchesse engageât le Roi à écrire au comte d'Egmont, pour qu'il prit les armes et se déclarât contre les sectaires; mais elle ne sait jusqu'à quel point il conviendrait de mettre toute la force armée entre les mains du comte, après ce que l'on a appris sur sa manière d'agir. Elle est d'avis que, comme d'Egmont dispose des troupes qu'il a en sa qualité de gouverneur, de même que les autres, le Roi pourrait lui ordonner de se déclarer ouvertement contre les sectaires; on s'assurerait ainsi de l'intimité qui règne entre lui et le prince d'Orange, au point qu'ils se communiquent tout ce qui se traite dans le conseil d'État, au grand préjudice du service de S. M. — D'après le dire encore de Noircarmes, le comte d'Egmont lui a montré une lettre écrite par lui au prince d'Orange

sur le moyen de faire cesser les prêches, et d'apaiser les troubles. Dans cette lettre, il dit que c'est contre son avis et sa volonté, qu'il a été mis garnison à Lierre, et enfin, que, si S. M. venait à consentir à ce qu'il avait proposé, il ne pourrait alors s'abstenir d'agir conformément à ce qu'exigeaient son honneur et sa fidélité envers le Roi. — La duchesse s'en réfère à ses lettres en français (1) sur ce qui concerne l'assemblée des états généraux, les prêches, la nécessité de la venue du Roi, et celle de la nomination d'un capitaine général. — Celui-ci devrait recevoir ses patentes du Roi, et non de la duchesse, et encore faudrait-il, pour qu'il fût obéi, qu'il tint de près au sang de S. M. — Quant à elle, elle est d'intention de se servir, dans son gouvernement, du comte de Mansfelt, comme elle l'a fait jusqu'à présent. — Pour ce qui est des états généraux, elle pense que le Roi pourrait laisser entendre qu'il veut bien les assembler, mais à condition qu'on attende sa présence, en fixant une époque pour cette réunion. — Le comte d'Egmont proposa dernièrement au conseil trois points dont la concession devrait être demandée au Roi : le premier, la liberté de conscience pour chacun; le second, la fixation par S. M. de l'époque à laquelle se réuniraient les états généraux, avec la condition que, si S. M. ne pouvait s'y trouver en personne, les états ne s'en assembleraient pas moins; le troisième enfin, que le Roi, pour le moment, n'arriverait pas armé. La duchesse s'est opposée à ce que ces propositions fussent envoyées à S. M., vu qu'elles tendaient, à la fois, à nuire au service de Dieu, et à déconsidérer l'autorité royale. Ce refus a grandement mécontenté le comte d'Egmont. — Les comtes de Meghem et d'Arenberg ont représenté à la duchesse qu'elle devait avoir recours aux armes, et lui ont demandé chacun quinze enseignes de gens de pied et mille chevaux, à l'aide desquels ils ne doutaient pas qu'ils ne réduisissent tout le pays placé sous leur gouvernement, et ne le missent à contribution. Le duc de Brunswick (Éric) était d'accord avec eux pour l'exécution de ce dessein. C'est ainsi que Meghem serait parvenu à réunir le million d'or qu'il a offert. Mais cette tentative n'aurait pu que mécontenter tout le monde, les bons comme les mauvais (2). — Le prince d'Orange n'a pas

(1) Voyez ci-dessus, p. 482, note 2.

(2) La lettre commune que le comte d'Arenberg et le comte de Meghem écrivirent à la duchesse de Parme, est du 17 octobre. La duchesse y répondit le 25, en alléguant les difficultés qu'offrait l'exécution de leur dessein. Dans une autre lettre, du 29 octobre, le comte de Meghem proposait à la gouvernante de faire saisir les collecteurs des sectaires, avec les

voulu se conformer aux ordres que la duchesse a donnés aux gouverneurs des provinces, afin de faire reconnaître les gens de bien sur lesquels on pourrait compter dans les villes, en cas de besoin. — Le comte d'Egmont s'est de même montré contraire aux mesures qu'elle a prises, pour que les sectaires se bornent au simple acte de prêcher là où ils le faisaient avant l'accord; il est allé jusqu'à dire que, le jour où cette mesure s'exécuterait, tous les sectaires des pays de son gouvernement prendraient les armes, et qu'il en résulterait de très-graves inconvénients, dont il rejetait d'avance la responsabilité sur la duchesse. Celle-ci, appuyée de l'avis du conseil, n'en a pas moins persisté dans sa résolution. — Elle engage le Roi à retenir près de lui Berghes et Montigny durant l'état de trouble où se trouvent les affaires. — Elle traite sous main, à Anvers et à Bois-le-Duc, pour introduire un renfort de troupes dans ces villes, afin de s'en assurer, avec l'aide des catholiques. Cela paraît difficile pour la première; mais on aura meilleur marché de Bois-le-Duc : elle ne fera rien, cependant, sans avoir à sa disposition les dix ou douze compagnies qu'elle se propose de former. — La duchesse a reçu avis que Brederode fait fortifier en grande hâte sa ville de Viane, et que le prince d'Orange en fait autant de Buren. — Elle transmet au Roi un rapport du conseiller Coebel (1), qu'elle a envoyé à l'évêque d'Osnabruck, pour s'entendre avec ce prince, sur diverses affaires qu'elle fait négocier en Allemagne. — Elle lui adresse aussi l'extrait d'une lettre qu'elle a reçue du prince d'Orange. (*Ital.*)

Liasse 530.

499. *Lettre autographe du comte de Hornes au Roi, écrite de Weert, le 20 novembre 1566.* Il justifie sa conduite à Tournay, se plaint de la duchesse de Parme, et dit les raisons pour lesquelles il s'est retiré en sa maison. — Il attendra la réponse du Roi, pour voir quel service il peut lui rendre. — Après son

deniers qui se trouveraient entre leurs mains : il croyait que, par ce moyen, le Roi recouvrerait au moins un million de florins. (*Archives du Royaume, papiers d'État.*)

(1) Philippe Coebel, conseiller au conseil privé. Au mois d'avril 1566, il avait été envoyé à la diète d'Augsbourg. En octobre, la duchesse de Parme l'envoya à l'évêque d'Osnabruck, et, le 6 novembre suivant, il reçut d'elle une nouvelle mission auprès de l'archevêque de Trèves. Il mourut dans le cours de cette mission, le 17 novembre. Voyez mon *Rapport sur différentes séries de documents concernant l'histoire de la Belgique, qui sont conservées dans les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Flandre, à Lille, p. 334 et 335.*

retour de Tournay, il n'a pas voulu entrer en débat avec madame de Parme sur ce qui s'y était passé, « ne lui semblant devoir traiter affaires d'honneur avec » dames. » — Il termine, en rappelant au Roi comme il s'est toujours fidèlement employé à le servir, et sans en avoir eu grande mercède, car il a vendu et engagé de son bien pour plus de 300,000 écus, et, encore en dernier lieu, à Bruxelles, il a vendu une partie de sa vaisselle. — S'il a été quelquefois trop véhément dans ses remontrances, cela a procédé de son ardent désir d'accroître les hauteurs du Roi (1). (Franc.)

Liasse 530.

500. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, son ambassadeur à Rome, écrite de Madrid, le 26 novembre 1566.* Depuis sa dépêche du 12 août, il a donné la plus grande activité à ses préparatifs de départ pour les Pays-Bas. — Il a enjoint à don Garcia de Tolède, son capitaine général de la mer, de transporter en Lombardie toute la vieille infanterie espagnole qui est dans les royaumes de Naples, de Sicile et de Sardaigne; il a fait mettre en ordre et augmenter la cavalerie légère qu'il y a dans la même province; il a député au duc de Savoie, pour obtenir le passage par ses terres; il tient aperçus en Allemagne des colonels pour trente-trois enseignes d'infanterie, et en *wartgelt* 3,000 chevaux; il se propose d'apercevoir encore d'autre infanterie et cavalerie allemande. — La réunion de ces forces lui a paru nécessaire, pour éviter la guerre aux Pays-Bas: les malintentionnés, en effet, les voyant si supérieures à celles qu'ils pourraient rassembler eux-mêmes, n'oseront pas lui résister. — Le grand commandeur rendra compte de tout cela au pape, et lui dira que, s'il eût pu suffire de la présence seule du Roi, pour apaiser les troubles des Pays-Bas, il n'aurait pas hésité à se jeter dans une barque (*zabra*), afin d'y aller exposer sa personne, mais qu'il a dû adopter les moyens les plus propres à atteindre le but désiré. Il lui représentera aussi que l'exemple de ce que fit l'Empereur, pour réprimer la sédition de la ville de Gand, exemple qu'on a mis devant les yeux de S. S., ne peut être allégué dans le cas actuel, puisqu'alors toutes les provinces, une seule ville exceptée, étaient soumises à S. M. I., et que d'ailleurs, quand elle arriva aux Pays-Bas, 4,000 Allemands avaient déjà pris possession de la ville rebelle (2).

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CV.

(2) Ceci est une inexactitude, qu'il faut mettre sur le compte d'Antonio Perez, et que Gon-

— Il se plaindra enfin à S. S. de la mission qu'elle a donnée à l'évêque d'Ascoli (1), mission qui tendrait à faire croire à toute la chrétienté qu'il était nécessaire de le stimuler, pour qu'il se rendit aux Pays-Bas, tandis qu'il a informé S. S. que telle était son intention formelle. Cette démarche l'a offensé, et c'eût été un mauvais moyen de le persuader, si déjà sa détermination n'avait été arrêtée. — L'évêque d'Ascoli a voulu l'engager à employer les voies de la négociation, au lieu de celles de la force, pour pacifier les Pays-Bas. Si lui, qui y est le plus intéressé, préfère s'exposer aux chances d'une guerre, c'est qu'il a reconnu qu'un accord serait impossible, sans que l'autorité du saint-siège en souffrit. — Ledit évêque, dans la première audience qu'il lui a donnée, a usé d'ailleurs de termes si étranges, qu'il l'a mis en colère, et que, s'il eût eu moins d'amour et de respect pour S. S., cela eût pu le faire revenir sur les résolutions qu'il a prises. — Le grand commandeur exprimera sur toutes ces choses un vif mécontentement à S. S.; il fera en sorte qu'à l'avenir, elle n'ait plus recours à des moyens aussi violents : car, en le pressant, comme elle vient de le faire, hors de saison, et sans aucun égard pour lui, il se verrait, à regret, dans l'impossibilité de suivre en tout la volonté de S. S., etc. (2).

Liasse 901.

501. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite à Madrid, le 27 novembre 1566.* Il répond aux lettres du cardinal des 15, 18, 28, 29 septembre, 18 octobre et 1^{er} novembre. Il lui fait ses remerciements accoutumés des nouvelles qu'il lui envoie de Flandre, ainsi que des avis dont il les accompagne, et le prie de les continuer. — Il est toujours bien résolu à passer aux Pays-Bas : la peine qu'il ressent de voir ces provinces dans l'état où elles sont, est si grande, qu'il n'y a, pour y remédier, fatigue ou danger qui ne lui soit facile. — Les cortès de Castille sont convoquées pour le commencement de décembre :

çalo Perez, son père, mieux instruit des événements, n'aurait sans doute pas commise. Charles-Quint arriva à Valenciennes le 21 janvier 1540; le 26 janvier, à Mons; le 29, à Bruxelles. Il fit son entrée dans Gand le 14 février. Le même jour seulement, les Allemands, au nombre d'un peu plus de 3,000, l'avaient précédé en cette ville. Voyez, dans la *Collection des Chroniques belges inédites*, notre *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, p. 62-63 et 668.

(1) Alexandre Cassal. Voyez ci-dessus, p. 463, la lettre du grand commandeur de Castille au Roi, du 18 septembre 1566.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CVI.

il accélérera leurs délibérations autant que possible, afin de pouvoir se mettre en route promptement; « et par là, ceux qui ont publié et publient que je » ne veux sortir d'Espagne, verront combien ce bruit et leur opinion sont » faux, et ceux qui y croient, combien ils sont abusés; et ainsi le temps et » mes œuvres donneront à connaître à ceux-là et à tout le monde combien je » désire le vrai remède que requièrent les choses du service de Dieu, et l'éta- » blissement de notre sainte religion dans ces provinces (1). » — Il n'a, du reste, pas perdu de temps jusqu'à cette heure. (Ici, il lui donne, sur les dispositions qu'il a prises, les mêmes détails qu'au grand commandeur de Castille.) — Dans une de ses lettres, le cardinal représentait les inconvénients qui pourraient résulter de la détermination du Roi d'aller aux Pays-Bas avec une armée : Philippe répond qu'en y allant de la sorte, son intention n'est pas de soumettre le pays par la force, mais plutôt de prévenir l'emploi de celle-ci, parce que les séditeux, le voyant supérieur aux troupes qu'ils pourraient réunir eux-mêmes, ne penseront pas à résister, comme ils seraient capables de le faire autrement : ce qui lui causerait une vive peine, pour l'amour et l'estime qu'il porte à ses peuples des Pays-Bas, et le désir qu'il a de les remettre en tranquillité. — Il remercie le cardinal des conseils qu'il lui donne sur ce qu'il devra faire dans son voyage. — Granvelle l'avait engagé, entre autres, à mander le prince d'Orange et le comte d'Egmont, avec leurs bandes d'ordonnances, à Gènes ou à Milan, s'il prenait ce chemin, pour l'accompagner durant le reste du trajet : il lui répond qu'il ne pourra se résoudre à cet égard, que lorsque son itinéraire sera déterminé. — « Je ne pourrais vous exprimer à quel point m'ont affligé les dévastations et pil- » lages des églises en Flandre : aucune perte que je ferais personnellement, ne » pourrait me donner plus de peine, que la moindre offense et irrévérence faite à » Notre-Seigneur et à ses images, ayant à cœur son service et son honneur, par- » dessus toutes les choses de ce monde (2). » — Le cardinal aura su combien la.

(1) *Y con esto, verán los que han publicado y publican que yo no tengo de acabar de salir de España, quan falsa es esta voz y su opinion, y los que lo creen, quan engañados viven, que en fin el tiempo y mis obras les dara á conocer á los tales, y á todo el mundo, quan de veras desseo el verdadero remedio de las cosas del servicio de Dios, y el establecimiento de nuestra santa religion en todos ellos.*

(2) *No podria encarecer os lo que he sentido los sacos y robos que se han hecho de yglesias en Flandes, y es tanto, que ninguna perdida propria mia me podria dar más pena, que la*

réponse donnée par madame de Parme aux gueux a déplu au saint-père; il peut assurer à S. S. qu'il (le Roi) n'y a pas consenti. — Il s'étonne que le pape tarde tant à résoudre sur le fait de la *cruzada* qu'il lui a demandée, alors que, dans l'intérêt de la religion catholique et du saint-siège; il n'épargne lui-même ni peines, ni dépenses.

Liasse 532.

502. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 29 novembre 1566. (De la main d'Antonio Perez.)* Il doit réponse à cinq lettres d'elle, savoir : deux du 27 septembre, et trois des 15 et 16 octobre; et Antonio Perez lui a fait rapport de ce qu'elle lui a écrit le 23 octobre et le 16 novembre. — Il commence par la remercier de son zèle et de sa vigilance, et la prie de les continuer. — Il lui annonce que sa santé est bonne, de même que celle de la reine et de l'infante. — Il ne voit pas, comme elle, qu'il y ait eu de l'inconvénient à montrer à Berghes et Montigny les dépêches du 30 août (1), puisqu'aux Pays-Bas, elles devaient être lues en plein conseil; d'ailleurs, c'eût été leur témoigner de la défiance, et cela ne convenait en aucune manière, et ne convient encore jusqu'à présent. — Par le même motif, on leur communiquera les lettres en français que le Roi écrit à la duchesse en matière d'État (2); mais on leur cachera les autres. — Il se réjouit du bon esprit que manifestent ceux de Bruxelles et du Brabant, Anvers et Bois-le-Duc exceptés. — Il approuve la conduite qu'elle a tenue vis-à-vis du prince d'Orange, quand il a demandé d'aller en son gouvernement de Hollande, ainsi qu'à l'égard du bourgmestre et des deux échevins d'Anvers qui vinrent la solliciter, pour que le prince restât en cette ville (3). — Il approuve de même le refus qu'elle a fait de permettre l'érection de deux temples à Anvers. — Il la remercie des avis, qu'elle lui a donnés, des conférences du prince d'Orange avec les comtes allemands, ainsi que de la conférence de Ter-

menos offensa y desacato que se haze á Nuestro Señor, y á sus imágenes, cuyo servicio y honrra estimo yo sobre todas las cosas desta vida.

(1) Voyez ci-dessus, page 466.

(2) Il y a cinq lettres du Roi à la duchesse de Parme, en français, avec la date du 27 novembre. Quatre ont été publiées par Foppens, dans le *Supplément à Strada*, et la cinquième, par M. de Reiffenberg, dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*.

(3) Voyez ci-dessus, p. 466.

monde. — Elle a parfaitement répondu au comte d'Egmont, touchant le pardon général sur lequel il insistait. — Elle a agi sagement, de faire prêter serment par le seigneur de Moulbais, lieutenant de Montigny au château de Tournay. — Selon l'avis de la duchesse, il écrit de nouveau aux gouverneurs de Gueldre et de Frise. — Il désire vivement apprendre les suites de la convocation, faite par le comte d'Egmont, des quatre membres de Flandre, dans le but de les porter à une démarche auprès d'elle. — Par ses lettres en français, la duchesse verra que son intention est d'aller aux Pays-Bas avec une armée, et d'envoyer en avant quelqu'un qui conduise celle-ci; il se réfère à ces lettres. — Il s'y réfère également, quant à la provision de deniers. — Il a reçu et vu toutes les relations et pièces que la duchesse lui a envoyées, notamment la liste des marchands d'Anvers qui sont de la nouvelle religion : il réfléchit à ce qu'il conviendra de faire sur ce dernier point. — A l'égard du secret qu'elle lui demande, il l'assure que personne ne peut voir les lettres qu'elle lui écrit de sa main, parce qu'il les a en son pouvoir, et sous une clef qu'il porte avec lui. Les lettres en français sont également bien gardées : déjà il a ordonné qu'il en fût ainsi, et il va le recommander de nouveau. Quant à savoir quelque chose par lui, cela n'est pas à craindre, car il ne traite des affaires des Pays-Bas, que quand et avec qui il convient. — Elle a fort bien fait de manifester son mécontentement, à l'occasion de la lettre, qu'on a semée, de don Francès de Alava (1). — Le Roi a, selon sa proposition, adressé des remerciements au comte de Mansfelt. La duchesse, de son côté, lui fera connaître qu'elle a trop besoin de lui, pour qu'elle le laisse aller en Allemagne, et, en ce qui concerne ses prétentions, elle demandera au conseil des finances les éclaircissements que le Roi lui indique. — Quant aux affaires particulières pour lesquelles sa sœur lui a envoyé Fabio Lembo, il n'a pu encore les terminer, n'ayant pas vu depuis quelque temps ledit Fabio, à cause d'une indisposition survenue à celui-ci; mais il les terminera prochainement (2).

Liasse 532.

503. *Avis d'Anvers, en date du 8 décembre 1566.* La plus grande partie des gentilshommes confédérés ont présidé, comme en pontifical, un jour de fête,

(1) Voyez ci-dessus, p. 453 et 476.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CVII.

tant le matin que le soir, au temple rond, où Taffin (1) prêche la secte de Calvin. Les autres temples des calvinistes et des martinistes étaient presque pleins : ce qui n'empêchait pas que, dans les églises catholiques, il n'y eût tant de monde qu'on n'y pouvait entrer : de quoi les hérétiques enrageaient. Il y a à Anvers quatre excellents prédicateurs catholiques, qui chaque jour convertissent des protestants. Cette ville est la plus grande Babylone qui fût jamais. C'est pitié, de voir les peines que se donnent les sectaires, pour attirer à eux les enfants des écoles.

Liasse 532.

504. *Avis d'Anvers, en date du 15 décembre 1566.* Le comte de Hornes, le comte Ludovic et d'autres gentilshommes confédérés ont été, pendant deux jours, en de grandes assemblées, discourant sur les affaires de Valenciennes.— Ils ont trouvé qu'il n'y avait pas moyen de secourir cette ville. Ils y ont envoyé Walhain et Villers, pour savoir où en sont les affaires, et les en avertir.

Liasse 532.

505. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 décembre 1566. (En chiffre.)* Avis lui a été donné par Mansfelt que le comte Louis de Nassau a envoyé en Allemagne, pour faire venir des prédicants de ce pays à Anvers ; et, malgré les précautions prises pour l'empêcher, il est en effet arrivé dans cette ville quatre prédicants luthériens des plus fameux. La duchesse n'a pu obtenir du magistrat, pas plus que du comte d'Hooghstraeten, qu'ils s'opposassent à leurs prêches (2). Ces faits sont relatés dans la lettre française (3).— On dit que, dans la prochaine diète d'Augsbourg, les confédérés

(1) Nicolas Taffin, l'un des prédicateurs calvinistes les plus fameux de ce temps. Il était de Tournay.

Le comte d'Hooghstraeten écrivait à la duchesse de Parme, le 7 décembre : « ... Il plaira » entendre à Votre Altéze que ay tant faict avecq ceulx de la nouvelle religion, que, depuis » dimanche dernier, ne s'est faicte, toute la sepmaine, que une presche en l'église wallonne, » par le ministre Taffin, ores qu'il y avoit deux festes en icelle, et que ordinairement il s'en » faict deux les jours de festes... » Voy. la *Défense de messire Antoine de Lalaing*, etc., publiée par la société des Bibliophiles de Mons, p. 123.

(2) Voyez, dans la *Défense de messire Antoine de Lalaing*, etc., la correspondance de la duchesse de Parme avec le comte d'Hooghstraeten.

(3) Cette lettre, datée aussi du 18 décembre, n'a pas été publiée.

et sectaires demanderont à l'Empereur d'intercéder auprès du Roi, afin que S. M. ne vienne pas avec une armée aux Pays-Bas, et que, si l'Empereur n'accueille pas ce vœu, ils engageront les électeurs à lui refuser leur aide contre le Turc, en prenant pour prétexte qu'ils auront à garder leurs terres et leurs biens contre les troupes du Roi. — On dit encore qu'il est question d'envoyer à l'Empereur deux tonnes d'or, afin de le gagner, et de riches présents à ses ministres, pour avoir leur appui auprès de lui. — Tous ces bruits paraissent à la duchesse ridicules et sans fondement. — Brederode, Culembourg, Louis de Nassau et d'autres confédérés s'occupent de former une nouvelle ligue, sous couleur de se défendre contre le Roi, et le premier continue de fortifier Viane. — Les gueux ont tenu à Anvers une réunion dans la maison du comte d'Hooghstraeten, en présence du comte de Hornes et de Louis de Nassau; entre autres délibérations, on sait qu'il s'y est agi de secourir Valenciennes, où la duchesse a envoyé des troupes, chargées d'investir la ville, dans le cas où celle-ci ne voudrait pas les recevoir. — Malgré le grand désir qu'a la duchesse d'épargner les frais, les difficultés de sa position sont telles, qu'elle ne peut se passer d'une augmentation de troupes, tant pour recouvrer Valenciennes, et s'assurer de Bois-le-Duc ou d'Anvers, que pour protéger sa propre personne et les catholiques et serviteurs du Roi. Une fois qu'elle se trouverait dans l'impossibilité de contenir les malveillants, qui deviennent de jour en jour plus audacieux, il n'y aurait plus de sécurité, ni pour elle, ni pour les autres, ni pour les États du Roi. La duchesse demande donc que S. M. lui envoie un fort secours d'argent pour se maintenir, du moins jusqu'à son arrivée. — Elle a été déterminée à donner pour colonels aux compagnies de Luxembourg et de Namur, le comte Charles, fils de Mansfelt, et Hiergès, fils de M. de Berlaymont, par le motif qu'ils sont bons catholiques, fils de serviteurs dévoués du Roi, et que ce sont leurs pères qui ont formé ces compagnies. — Le comte d'Egmont veut toujours qu'on use de douceur, et qu'on pardonne tout ce qui s'est fait. Il s'est plaint de nouveau à Mansfelt de la défiance de la duchesse à son égard, et celle-ci a répondu, en présence de Viglius, que M. d'Egmont avait grand tort de croire qu'elle se défiait de lui; que c'était seulement lorsqu'il n'était pas auprès d'elle, qu'elle agissait sans le consulter, particulièrement dans des cas pressants, comme celui où, ayant reçu avis que les sectaires voulaient aller prêcher au Mont-Saint-Éloi, au nombre de dix mille, elle donna les ordres nécessaires pour qu'on y mit obsta-

cle, et en prévint ensuite M. d'Egmont. — Ce dont le comte se plaint surtout, c'est de la prétendue défense que la duchesse aurait fait faire, en Artois, de le recevoir dans les places fortes où il se présenterait avec un corps nombreux : ce qui n'est pas vrai. — On dit que le prince d'Orange a écrit aux pensionnaires, greffiers et aux autres des états de Brabant, de faire en sorte que les prêches ne soient pas supprimés, attendu qu'il en résulterait la ruine du commerce avec les étrangers, des massacres, ainsi que la perte entière du pays. Aussitôt que la duchesse aura pu se procurer une de ces lettres, elle en enverra copie au Roi. — Elle est d'avis que, si Valenciennes refuse de recevoir garnison, il faudra, pour l'exemple, employer la force contre elle, et, après s'en être emparé, y construire une citadelle et y entretenir des troupes, aux frais des habitants. La prise de Valenciennes se ferait facilement, en ajoutant 4,000 hommes d'infanterie aux troupes que Noircarmes a sous ses ordres. (*Ital.*)

Liasse 530.

506. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 décembre 1566.* Après avoir écrit la lettre qui précède, elle a appris que le comte Louis de Nassau était allé à Amsterdam, accompagné de trente arquebusiers, pris parmi les deux cents qui forment la garde du prince, son frère, dans le but d'exciter les habitants de cette ville à demander les prêches, et à supprimer le culte catholique. — Les bourgeois d'Amsterdam, et particulièrement ceux du magistrat, qui sont bons et catholiques, ont grand' peur de la venue du prince d'Orange : car ils craignent qu'il ne mette le gouvernement de la ville entre les mains des sectaires. — La duchesse tient également de bon lieu que le prince a tant fait, que le gouvernement de la ville d'Utrecht est presque entre les mains des guoux et des sectaires; et elle est instruite, de plus, que le ritmaitre des confédérés, Westerhol (1), va et vient dans cette dernière ville, et qu'il y a de grandes intelligences. — D'après tous ces faits, le Roi jugera, dans sa grande prudence, s'il ne conviendrait pas de donner au prince d'Orange la démission qu'il a demandée. — Le comte d'Egmont dit hier à la duchesse que les confédérés allaient de nouveau s'assembler à trois lieues de Bois-le-Duc; depuis, elle a appris que ce serait à Hasselt, au pays de Liège. Elle croit que, dans cette assemblée, ils résoudront de prendre les armes. — Le pensionnaire de Bruxelles

(1) Voyez ci-dessus, p. 473.

est venu lui proposer deux moyens de prévenir les prêches : elle dit au Roi en quoi consistaient ces moyens, et la réponse qu'elle a faite audit pensionnaire. — Comme le Roi le verra par les lettres en français (1), le prince d'Orange tient les états de Hollande à Schoonhoven. Elle est informée qu'il a tâché d'amener ces états à payer le *wartgelt* aux gens que les villes et les confédérés tiennent aperçus en Allemagne. — On lui a rapporté que le comte d'Egmont cherchait, par des moyens indirects, à la détourner de faire resserrer Valenciennes, et que, d'autre part, avec le plus grand secret, il travaillerait à faire secourir cette ville par les confédérés. Elle ne peut croire cela d'un personnage tel que lui, et dans lequel le Roi place tant de confiance. — On lui a dit enfin qu'on fait à Anvers quantité d'étendards pour les gueux, etc. (2). (*Ital.*)

Liase 530.

507. *Lettre de Tomás Armenteros à Antonio Perez, écrite de Bruxelles, le 18 décembre 1566.* « Le duc d'Arschot marcha fort bien, pendant le temps
 » que je fus à Mons : depuis quelques jours, je crois qu'on l'a fait changer un
 » peu : quoiqu'il soit bon gentilhomme (*buen caballero*) et de la meilleure inten-
 » tion, il est facile. Lui et les siens portaient l'image de la Vierge, suspendue au
 » cou : à présent, ils paraissent s'en être fatigués. Les sectaires se rient de cette
 » image, disant qu'on oublie Jésus-Christ pour la Vierge, parce qu'ils interprè-
 » tent à mal tout ce qui se fait à bonne fin. J'ai fait faire quelques médailles, où
 » sont représentés Notre-Seigneur et Notre-Dame : elles ont tant plu aux ca-
 » tholiques, que l'artiste ne peut suffire aux demandes qui lui en sont adressées.
 » Il y a quinze jours, Egmont a tiré la sienne de *las gelechas*, et Mansfelt aussi
 » se la mit au cou, le jour qui suivit l'arrivée du dernier courrier, cependant,
 » à ce que je crois, pour une fin différente, parce qu'ils ne courent pas une
 » même fortune. Mansfelt fut, à la vérité, de la première ligue contre l'inqui-
 » sition et la rigueur des placards ; mais depuis, il s'en est retiré. — La venue
 » d'Egmont à Bruxelles, où Mansfelt a la force en mains, est une preuve qu'il
 » règne entre eux amitié et confiance, quoique souvent en paroles ils aient
 » montré le contraire ; mais je suis assuré que Mansfelt, en cela, ne veut

(1) Il s'agit d'une seconde lettre en français, du 18 décembre. Il y en a quatre, de cette date, qui toutes sont inédites.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CVIII.

» que tenir sa première promesse, et que, pour le reste, il servira fidèlement
 » S. M.; qu'il fera en sorte qu'Egmont se range à son devoir, et que, si ses
 » exhortations sont inutiles, il prendra les armes contre quiconque on le lui
 » ordonnera. » — Armenteros envoie pour le Roi une des médailles, ci-
 dessus mentionnées, en or. Les autres sont d'argent doré. — Aujourd'hui,
 Madame s'en est mis une au cou. — « Ce soir, j'en donnai une à Egmont, au
 » moment où il entrait au conseil; il l'accepta, comme cette femme à qui le
 » diable donnait des pantoufles (*zapatillas*). J'en donnai une autre à Mansfelt,
 » qui la plaça à son bonnet, et la porte avec beaucoup d'estime, et son fils
 » une autre suspendue au cou. Et cette nuit, j'ai su que le duc d'Arschot en avait
 » fait chercher un certain nombre; et déjà on commence à en vendre par les
 » rues, faites par d'autres artistes; mais elles sont d'une assez mauvaise exécu-
 » tion. C'est là contre les gueux une démonstration qui sera utile. »

Liasse 531.

508. *Lettre de Tomás Armenteros à Antonio Perez, écrite de Bruxelles, le 24 décembre 1566.* Tout va ici de mal en pis : chaque jour, on craint de nouveaux troubles, par les assemblées et conventicules que font les sectaires, et parce qu'ils commencent à lever des gens, à donner de l'argent dans la basse Flandre, et qu'ils ont déjà nommé un bon nombre de capitaines. — Armenteros fait un tableau sombre de la situation de la duchesse de Parme. « Je ne sais, » dit-il, comment Madame est encore en vie. Tout le monde lui demande assistance, et personne ne se contente de ce qu'elle peut lui donner : tous se plaignent; tous veulent que les choses aillent à leur guise.... La certitude de la prompt venue du Roi peut seule engager Madame à la patience et à la persévérance. Ce que je crains, c'est qu'elle ne tombe en quelque grave maladie, par suite des peines et des dégoûts qu'on lui donne incessamment. Il y a plus de trois mois, qu'elle se lève avant le jour, et que le plus souvent elle tient conseil le matin et le soir; et tout le reste de la journée et de la nuit, elle le consacre à donner des audiences, à lire les lettres et les avis qui arrivent de toutes parts, et à déterminer les réponses à y faire. »

Liasse 531.

509. *Longue lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de l'Escurial, le 31 décembre 1566.* Il répond à ses lettres des 15, 17 et 18 novembre.—Il com-

mence par la remercier du soin avec lequel elle l'informe de tout ce qui se passe, et qu'elle apporte aussi à pourvoir aux nécessités de la situation. — Il lui confirme son prochain départ pour la Flandre. — Il a ouvert la session des cortès de Castille, qu'il tâchera de licencier le plus tôt possible. — Comme elle le verra par les lettres en français (1), il a choisi le duc d'Albe, pour être capitaine général de l'armée qu'il envoie aux Pays-Bas. — Elle a fort bien fait de ne pas donner suite aux lettres de l'Empereur. — Les dépêches en français informeront la duchesse des dispositions qu'il a prises, pour lui faire tenir le secours d'argent qu'elle a demandé. — Il approuve la levée de quatre compagnies faite par Mansfelt, le projet qu'elle avait de mettre quelques gens dans Maestricht, l'envoi qu'elle a fait à Mons d'une garnison, et l'ordre qu'elle a donné à Noircarmes de faire informer contre les sectaires de cette ville. — Il approuve de même qu'elle tienne de nouveau, en *wartgelt*, pendant six semaines, les gens de guerre allemands. — Il attend le résultat des mesures qu'elle a prises, pour engager les bons et les villes catholiques à se confédérer. — Quant aux instances que ne cessent de lui faire les comtes de Meghem et d'Arenberg, afin d'avoir des gens, à l'aide desquels ils offrent de pacifier (*allanar*) tout le pays, vu l'importance de ne pas agiter les esprits en ce moment, elle les contentera par de bonnes paroles. Elle trouvera, d'ailleurs, dans les lettres en français, la manière dont il croit devoir les employer; et, au surplus, elle les remerciera de la bonne volonté et du zèle qu'ils montrent pour le service de Dieu et du Roi. — Elle aura soin de ne mettre, dans le gouvernement des villes qui sont restées bonnes, aucune personne suspecte. — Il a vu ce que Noircarmes a proposé d'écrire au comte d'Egmont, afin qu'il prenne les armes contre les sectaires : il n'y a pas lieu d'y donner suite, car remettre à d'Egmont le commandement des troupes en général, cela ne convient pas pour beaucoup de raisons; et, quant à celles de son gouvernement, il en dispose déjà, et il pourrait, s'il le voulait, avec celles-ci, rendre des services signalés à Dieu et au Roi. — La duchesse doit être attentive aux relations du comte d'Egmont avec le prince d'Orange. — Le Roi renouvelle ses ordres précédents quant à la convocation des états soit en général, soit en

(1) Il y a cinq lettres du Roi à la duchesse de Parme, en français, avec la date du 30 décembre 1566. Deux de ces lettres ont été publiées par Foppens, dans le *Supplément à Strada*, t. II, p. 523 et 524 : les trois autres sont inédites.

particulier, que la duchesse ne doit absolument pas permettre.—Il loue la fermeté qu'a montrée sa sœur, en ne souffrant pas qu'on mit en délibération les trois points proposés au conseil d'État par le comte d'Egmont; il eût été indécent de faire au Roi de pareilles propositions, comme il était indigne de les imaginer.— Il a trouvé très-convenable ce que la duchesse a commencé de faire, pour connaître les bons, desquels on puisse s'aider au besoin, et il désire être tenu au courant du résultat de ces diligences.— En ce qui touche l'investissement de Valenciennes, elle se gouvernera selon la disposition des affaires.— Il est très-désireux de connaître l'issue de la tentative qu'elle se proposait de faire, pour introduire du secours dans les villes de Bois-le-Duc et d'Anvers.— L'envoi qu'elle a fait du conseiller Coebel à l'évêque d'Osnabruck, a été fort opportun: le Roi a lu avec plaisir le verbal de ce que Coebel a négocié avec ce prince.— A cette occasion, il recommande à sa sœur de tenir bonne correspondance avec don Francès de Alava, son ambassadeur à Paris.— Les mesures nécessaires ont été prises en Espagne, pour y prévenir l'introduction des livres et prédicateurs hérétiques signalés par la duchesse.— Le Roi charge sa sœur de faire payer mille écus à des monastères situés à Bruxelles et dans les environs.— Il a eu grand contentement d'apprendre la manière dont se conduit le comte de Mansfelt: il veut que sa sœur le remercie. Il s'occupera des affaires particulières du comte, lorsqu'il aura reçu les renseignements qu'il a demandés, etc. (1).

Liasse 532.

510. *Lettre du marquis de Berghes et du baron de Montigny à la duchesse de Parme, écrite de...., le 31 décembre 1566.* Ils ont reçu sa lettre du 18 novembre, et continué leurs sollicitations auprès du Roi, pour lui persuader d'avoir recours à des moyens de modération, plutôt que d'en venir à l'extrémité des armes. Le Roi a répondu, comme toujours, qu'il aviserait.—Le courrier porte la résolution de S. M., qu'on leur a communiquée, et au sujet de laquelle ils ont encore représenté les inconvénients qui résulteraient de l'emploi de mesures de rigueur.—Ils avaient espéré pouvoir enfin retourner aux Pays-Bas; mais le Roi les a de nouveau remis. Ils prient la duchesse d'écrire de bonne encre à S. M., afin qu'elle leur donne licence de partir: « autrement, certes, Madame, aurions » juste occasion de nous doloir et de V. A., et des seigneurs de par delà, pour

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CIX.